



ASSOCIATION
DES GARDERIES
PRIVÉES
DU QUÉBEC

INFO garde

Mai 2006

Volume 5

Numéro 2

Sommaire

2 Mot du président
*Message
from the President*

4 Vie associative
Association Life

17 Info-gestionnaires
Info-Managers

20 Tribune

22 Chroniques
éducatives
*Educational
Column*

26 Chronique
Nutrition

28 Info-éducatrices
Dossier spécial :
La reconnaissance
des acquis

Info-Educators

31 Info-parents
Info-Parents

Ma garderie : une option de qualité !

My daycare: A quality option!



La Garderie Labelle de Chomedey, Laval, propriété de Madame Verena Ment : une garderie exemplaire, reconnue pour la qualité de ses services éducatifs et le dévouement de son personnel, qui comble les enfants et leurs parents depuis plus de 18 ans.

The Labelle Daycare in Chomedey, Laval, owned by Mrs. Verena Ment: an exemplary daycare centre, recognized for the quality of its educational services and the dedication of its staff, and greatly appreciated by children and their parents for over 18 years.

MOT DU PRÉSIDENT



Sylvain Lévesque
Président
President

L'engagement qualité : une démarche essentielle à la croissance de notre réseau

À l'aube de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les services de garde (Loi 124), il était, pour certains, aisé de croire que la situation de notre réseau allait s'améliorer du jour au lendemain. Toutefois, la réalité est toute autre. Nous savions d'ores et déjà que la bataille « terrain » ne faisait que commencer et voilà que nous sommes confrontés à bien des niveaux.

Pendant que le ministère procède à la rédaction du *Règlement sur les garderies*, nous apprenons qu'il souhaite abolir les frais supplémentaires alors même que notre réseau est sous-financé par rapport à celui des CPE tout en ayant l'obligation d'offrir des services de qualité équivalente à ceux du réseau public; lequel, doit-on le rappeler, est financé à 100% par les fonds publics. Les inspecteurs se font de plus en plus pressants et abusent de leur autorité quant au traitement de certains dossiers. Bref, on sent l'étau se resserrer autour du réseau. D'autant plus que nous éprouvons beaucoup de difficultés à obtenir des informations valables à propos des actions entreprises auprès des différents paliers du MFACF.

La crise que vit actuellement le réseau des services de garde dans son ensemble contribue certainement à cet état de choses et nous devons nous dissocier de la situation. Le discours tenu sur la place publique nous place devant la réalisation que nos garderies sont plus que de simples entreprises, puisque notre raison d'être est d'abord et avant tout de contribuer à la qualité de vie et au bien-être des enfants et des parents du Québec. Dans le contexte actuel, alors

qu'une restructuration importante du réseau des CPE est en cours, voilà une opportunité exceptionnelle pour notre réseau de regrouper les différentes facettes de notre pensée collective, afin d'accroître la qualité de nos services et ainsi devenir les chefs de file en matière de services de garde éducatifs, et ce, à l'échelle du Québec.

L'engagement qualité est l'un des axes essentiels du développement continu de notre réseau. L'amélioration de la qualité se doit d'être une démarche globale pour assurer et renforcer notre partenariat avec le MFACF et les familles du Québec. Il ne s'agit plus pour nous de simplement répondre aux normes, mais bien de les dépasser.

L'Association a résolument pris le virage qualité et, conjointement avec les autorités gouvernementales, explore présentement l'éventail des possibilités pour améliorer la qualité des services au sein de notre réseau. Certaines mesures de contrôle de la qualité, notamment le facteur de modulation, ont déjà été implantées. Le rehaussement du niveau de qualification en est une autre qui sera confirmée avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les services éducatifs du Québec.

En prenant appui sur cette passion qui nous anime, faisons converger nos intérêts individuels et collectifs afin de mieux développer et faciliter la coopération et la participation de chacun de nous.

Sylvain Lévesque

MESSAGE FROM THE PRESIDENT

Quality commitment:

An essential step for the growth of our network

With the upcoming entry into force of the new *Education Childcare Act* (Bill 124), it was easy for some to believe that our network's situation would improve overnight. However, the reality is entirely different. We already knew that the battle "on the field" was only just starting and now we are being challenged at many levels.

Even as the Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine proceeds with the drafting of the *Regulation respecting day care centres*, we are learning that it wants to abolish additional fee charges even though our network is underfinanced compared to that of the CPEs and is under the obligation to offer services of equal quality to that of the public network, which, need it be reminded, is publicly funded at 100%. Inspectors are becoming more and more insistent, to the point of misusing their authority in addressing certain cases. In short, we can feel the noose tightening around our network. All the more so since we are finding it very difficult to get straight answers regarding these actions at all levels of the MFACF.

The crisis that the childcare services network as a whole is currently undergoing assuredly contributes to this state of affairs and we must dissociate ourselves from it. The prevailing views in the public arena require of us to realize that our daycare centres are more than just businesses since our *raison d'être* is first and foremost to contribute to the quality of life

and well-being of the children and parents of Quebec. Today, while the network of CPEs is going through a major restructuring programme, our network has a unique opportunity to rally all of its members towards our common goal: to increase the quality of our services and become the leader in quality educational childcare in Quebec.

Quality commitment is one of the keys to foster the continued growth of our network. Improving quality must be a global undertaking in order to ensure and reinforce our partnership with the MFACF and Quebec families. Our goal cannot be to simply comply with standards, but to exceed them.

The Association is resolutely turned towards quality and, in concert with government authorities, is currently exploring the whole range of possible ways to improve the quality of services within our network. Some quality control measures, such as the modulation factor, have already been implemented. Raising the qualification level is another such measure, which will be confirmed with the entry into force of the new Quebec law on educational childcare services.

Building on our common passion for what we do, let's align our individual and collective interests in order to better develop and facilitate collaboration and participation between each of us.

Sylvain Lévesque

Info-Garde est le bulletin de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ). Toute reproduction des textes, en partie ou en totalité, est permise à condition d'en mentionner la source.

Éditeur

AGPQ : 5115, Trans Island, bureau 230
Montréal (Québec) H3W 2Z9
Téléphone : (514) 485-2221
Télécopieur : (514) 485-7085
Sans frais : 1 888 655-6060
Courriel :
correspondance@agpq.ca

Conseil d'administration

Sylvain Lévesque
Président

Samir Alahmad
Vice-président

Normand Brasseur
Vice-président

Jacques Martineau
Administrateur

Isaac Sachs
Administrateur

Lorraine Bégin
Administratrice

Mona Lisa Borrega
Administratrice

Réalisation

Coordination et publication :
Pascal Fischer

Publicité :
Pascal Fischer

Révision :
Équipe AGPQ

Graphisme :
www.fleurdelysee.ca
(514) 528-8618

Traduction anglaise :
Pascal Fischer

Dépôts légaux
ISSN-1703 3241

Bibliothèque et archives Canada 2006
Bibliothèque nationale du Québec 2006

ENGAGEMENT

Programme de perfectionnement professionnel

L'AGPQ est heureuse d'annoncer que son programme de formation continue prendra une nouvelle orientation qui lui permettra d'être davantage axé sur les réalités et exigences qui confrontent les garderies quotidiennement. Le programme sera totalement remanié et converti en un programme de perfectionnement professionnel ayant pour objectif d'améliorer la qualité éducative des garderies membres de l'Association. L'une des premières mesures consistera à adapter les activités développées dans le cadre du programme pour répondre aux besoins particuliers et respectifs de perfectionnement des gestionnaires, du personnel éducateur qualifié et du personnel éducateur non qualifié. Ainsi, des ateliers de perfectionnement reconnus et complémentaires à la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences pour le personnel en voie de se qualifier seront offerts. Ces ateliers contribueront à l'évaluation des apprentissages réalisés en lien avec l'expérience de travail ou feront partie des activités de formation manquante nécessaire à l'obtention d'une Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance (TEE). Nous procédons actuellement à la mise sur pied d'ateliers de ce type en collaboration avec le Cégep Marie-Victorin, et possiblement aussi avec d'autres Cégeps.

Le programme de perfectionnement dédié aux gestionnaires

prendra pour sa part la forme de conférences spécialisées en lien avec le contexte qui prévaut dans le réseau et les défis qui en découlent. En ce qui concerne le personnel éducateur qualifié, nous sommes présentement en consultation auprès d'enseignants de Cégeps afin de déterminer les besoins spécifiques de cette catégorie de personnel. Pour contribuer au succès de cette démarche de consultation, j'invite incessamment toutes les éducatrices et tous les éducateurs oeuvrant au sein de notre réseau à communiquer avec moi pour me faire part de vos besoins en formation. Enfin, nous offrirons également aux cuisiniers(ières), aux aide-éducatrices et autre personnel de soutien des ateliers de perfectionnement en cours d'année.

Mise à jour du programme éducatif

Après un an de travaux, le comité consultatif, composé de représentants de l'ensemble du réseau des services de garde, dont l'AGPQ, vient de compléter la mise à jour du programme éducatif. Le document est présentement en correction et sera ensuite soumis pour approbation au bureau de la sous-ministre. Tout en respectant les acquis du programme éducatif de 1997, la nouvelle version comporte des modifications et des ajouts destinés à en préciser et à en élargir le contenu.

Ce document s'adresse à tous les types de services de garde. Vous

QUALITÉ

recevrez donc, sous peu, une copie du programme éducatif révisé. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le faire vôtre. De notre côté, nous développerons des initiatives visant à encourager l'ensemble de nos membres à s'approprier ce nouveau programme. Un dossier à suivre...

Comité pour l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers

La dernière rencontre du comité, qui s'est tenue le 18 avril dernier, a permis de clarifier et réitérer son mandat qui est de : coordonner, faire la promotion, soutenir et diffuser de l'information et des outils relatifs au dossier de l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Dans cette perspective, nous prévoyons organiser à l'automne une rencontre de sensibilisation auprès des gestionnaires en regard de ce dossier. S'il est possible et surtout valorisant d'intégrer un enfant ayant des besoins particuliers dans sa garderie, encore faut-il savoir quels sont les moyens de soutien et les subventions disponibles pour rendre l'expérience enrichissante pour tous. Et c'est là l'un des rôles du comité, dont plusieurs des membres représentent d'ailleurs l'AGPO auprès de diverses instances provinciales et régionales chargées de faire avancer ce dossier.

Conseil québécois d'agrément

À ce jour, deux garderies membres de l'AGPO ont soumis leur candi-

dature afin de participer au projet pilote d'agrément pour les services de garde. Cependant, le ministère a décidé récemment de reporter à une date ultérieure la mise en place des projets pilotes d'agrément. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de la progression de ce dossier, au fur et à mesure que de nouveaux développements verront le jour.

Reconnaissance des acquis et des compétences des éducateurs et éducatrices

La modification du *Règlement sur les garderies* visant à accroître le ratio d'éducatrices qualifiées n'a pas été encore adoptée, mais cela ne saurait tarder. C'est pour cette raison que nous avons jugé opportun de vous présenter, dans la section Info-Éducatrices de la présente édition d'Info-Garde, un dossier spécial en collaboration avec trois Cégeps qui offrent, dans le cadre de leur programme de formation continue, une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences pour l'obtention de l'Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance (TEE).

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez besoin de plus amples informations concernant ces dossiers. Il me fera grand plaisir de répondre à vos questions.

Johanne Kingsbury
Conseillère
engagement
qualité

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Association est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses nouveaux membres. Nous nous réjouissons de voir la force de notre réseau grandir et nos membres s'engager plus fermement dans la réalisation des grands enjeux qui touchent les services de garde du Québec. La reconnaissance de notre réseau ne saurait être envisagée sans votre participation et soyez assurés que nous multiplions les efforts pour vous représenter efficacement. Merci de votre soutien continu.

Marie Bélanger
Directrice générale

Welcome to new members

The Association extends a warm welcome to all of its new members. The growing strength of our network and the increasing commitment of our members are key to tackling the main challenges confronting Quebec daycares today and in the future. Our network and its contribution to the daycare system will be recognized only with your active participation. We will continue to make every effort to represent you effectively and thank you for your steadfast support.

Marie Bélanger
Executive Director

QUALITY COM

Professional Development Program

The AGPO is pleased to announce that its continuing education program will be given a new orientation in order to make it more focussed on the realities and challenges currently facing private daycare centres. The program will be completely reorganized and converted into a professional development program aimed at improving the educational quality of the Association's member daycares. One of the first measures will be to adapt the training activities developed under the program to the individual, specific needs of managers, qualified educators and non-qualified staff. Professional development workshops that are recognized and complementary to the prior learning assessment and qualification recognition process for experienced staff will be offered. These workshops will contribute to the assessment of prior learning derived from work experience or will be part of the missing training required to obtain an Attestation of College Studies (AEC) in Early Childhood Education. We are currently working on the development of such workshops in collaboration with the Marie-Victorin Cegep and eventually also with other Cegeps.

The professional development program for managers will for its part take the shape of specialized conferences dealing with the main issues and challenges prevailing in the childcare environment and the private daycare network in particular. With respect to qualified educators, we are currently consulting with teachers from Cegeps to determine the specific needs of this professional group. To ensure the success of this last undertaking, I invite all educators working within our network to contact me and provide me with your training needs. Finally, we will also offer profes-

sional development workshops to cooks, assistant educators and other support staff during the year.

Updating of the Educational Program

After one year of work, the advisory committee comprising representatives from the entire network of childcare services in Quebec, including the AGPO, has just completed the updating of the educational program. The document is currently being proofread and will then be submitted to the office of the Deputy Minister for approval. While building upon the assets of the 1997 educational program, the new version features modifications and additions that clarify and augment its contents.

This document applies to all providers of childcare services. You will therefore receive shortly your own copy of the revised educational program. We invite you to read it carefully and adopt it. For our part, we will develop initiatives to encourage all of our members to take ownership of this new program. A file to be followed...

Committee for the Integration of Children with Special Needs

In its most recent meeting, held on April 18th, the committee took the opportunity to clarify and reiterate its mandate, which is to: coordinate, promote, support and disseminate information and tools pertaining to the integration of children with special needs. To this end, we intend to organize in Autumn an outreach session with managers from our network on this issue. If it is possible and especially worthwhile to integrate a child with special needs in one's

COMMITMENT

daycare centre, there remains a need to know what means of support and financial assistance are available to ensure that the experience is rewarding and gratifying for all concerned. This is one of the functions of the committee, which comprises many members representing the AGPO before various provincial and regional bodies in charge of advancing the issue.

Conseil québécois d'agrément

To date, two AGPO member daycare centres have applied to take part in the certification process for educational childcare establishments pilot-project. However, The MFACF has decided recently to postpone to a later date the set up of certification pilot-projects. Please rest assured that we will keep you informed of any new developments on this project as they occur.

Prior Learning Assessment and Qualification Recognition for Educators

The expected modifications to the *Regulation respecting day care centres* aimed at increasing the ratio of qualified educators will take effect soon. This is why we have seen fit to present to you a special report in collaboration with three Cegeps that offer as part of their continuing education program a prior learning assessment and qualification recognition process to obtain an Attestation of College Studies (AEC) in Early Childhood Education (TEE). This special report is featured in French only, as no Cegep offers yet such a program in English in Quebec, and can be found in the Info-Educatrices section of the present edition of Info-Garde. However, we have started discussions with Cegeps Marie-Victorin and Vanier to offer the program in English in the Fall of 2006 and will keep you posted on any new develop-

ments.

Please don't hesitate to contact me for additional information on these topics. I will be more than pleased to answer any questions you may have.

Johanne Kingsbury
Quality Commitment Adviser



**Élargissez vos horizons
avec la formation à distance.**


cégep@distance
cegepadistance.ca

Votre Adjointe à la direction

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et d'un certificat en relations publiques, je suis aussi l'heureuse maman d'une petite fille de trois ans qui fréquente un service de garde. C'est avec fierté et grand plaisir



Marie Claude Plante

que je joins l'équipe de l'AGPQ en tant qu'adjointe à la direction. Mon mandat comprend, entre autres, l'organisation des congrès et autres événements de l'Association. Je développerai également divers partenariats avec nos commanditaires actuels et futurs. Ayant à cœur le bien-être des enfants et le bon fonctionnement de l'Association, je compte devenir un apport positif pour l'AGPQ et ses membres. Je serai

disponible, dans la mesure de mon expertise, pour vous soutenir dans toutes vos démarches visant l'amélioration et le maintien de la qualité des services de garde. Je travaillerai donc en étroite collaboration avec la Directrice générale de l'Association, Marie Bélanger, et avec votre Agent de développement et de communication, Pascal Fischer. J'aurai ainsi l'opportunité, tout comme vous, de contribuer à assurer la pérennité d'un réseau de qualité : le réseau des garderies privées du Québec.

Your Executive Assistant

Holder of a Bachelor degree in Political Science and a Certificate in Public Relations, I am also the happy mother of a 3-year old daughter who attends a childcare establishment. It is with great pleasure and enthusiasm that I am joining the AGPQ team as Executive Assistant. My mandate includes, among others, the organisation of the Association's conferences and other events. I will also be developing various partnerships with our current and future sponsors. Having at heart the well-being of children and the smooth running of the Association, I intend to contribute to the continued development of the AGPQ and its members. I will be at your disposal to support you to the best of my ability in all your undertakings to preserve and enhance the quality of the childcare services you provide. I will therefore work in close collaboration with the Executive Director of the Association, Mrs. Marie Bélanger, as well as with your Communications and Development Agent, Pascal Fischer. I am looking forward to the opportunity of contributing, like you, to the continuity of a quality network: the network of private daycare centres of Quebec.

Journée des bénévoles de l'AGPQ

Dans le cadre de la Semaine des bénévoles, l'AGPQ a tenu le 26 avril dernier, à son siège social à Montréal, un vin et fromage de 17h à 19h afin d'honorer et remercier toutes les personnes qui ont contribué à titre de bénévoles au succès des diverses activités que nous avons organisées pour le bénéfice de nos membres en 2005-2006.

Volunteer Day at the AGPQ

Within the framework of the 2006 Volunteer week, the AGPQ held on April 26 a Wine and Cheese event from 5:00 pm to 7:00 pm at its head office to honour and thank all of the people who contributed on a voluntary basis to the success of the various activities we organized for the benefit of our members in 2005-2006.



**Un gros merci
à tous nos bénévoles
en 2005-2006**

**Thank you to all of
our volunteers
in 2005-2006**

Luc Bujold, Dave Bujold, Rachel Bujold, Guylaine Morissette	LE PARCOURS DU FAON (1997) INC.
Adel Bichara, Gabriel Bichara	GARDERIE AUX PETITES BICHES INC.
Carmen Salem	LES FAUVETTES BLEUES INC.
Kathy Landry, Marie-Josée Domingue	GARDERIE PORCULUS INC.
Christina Berenghi, Marisa Berenghi	GARDERIE LANGELIER
Normand Brasseur	COIN DES LUTINS, ST-ZOTIQUE INC.
Sylvain Lévesque	GARDERIE PETIT A PETIT INC.
Hélène Harvey	GARDERIE LES PETITS LUTINS DE CHARLESBOURG LTEE
Denis Berger	GARDERIE LA FORÊT ENCHANTÉE INC.
Verena Ment, Jennifer Ment	GARDERIE LABELLE / LABELLE DAYCARE
Khaled Faraj, Ilham Faraj, Seloua Ghalem	GARDERIE POUSSINET INC.
Lorraine Bégin	GARDERIE ÉDUCATIVE L'ÉCUREUIL
Mona Lisa Borrega	LES "CHATS" OUILLEUX INC.
Jacques Martineau	GARDERIE EDUCATIVE PERLIMPINPIN INC.
Samir Alahmad	GARDERIE EDUCATIVE MON BEAU SAPIN INC.
Marie-Josée Allard	GARDERIE DANDINOSAURE INC.
Chantal Bélanger	GARDERIE LA BOTTINE ENCHANTÉE
Danielle Dion	GARDERIE ALAKAZOU ENR.
Jacinthe Dufour, Naomie Laforêt	GARDERIE LE RUCHER INC.
Bambina Gagliardi	GARDERIE LES P'TITS BONHOMMES LTEE
André Laroche	GARDERIE JARDIN DES PETITS POUSETS
Sophie Messier	GARDERIE EDUCATIVE LES JOLIS PETITS MINOIS INC.
Diane Cholette-Chabot	GARDERIE DES MOISSONS INC.
Evangelia Kalogrias	GARDERIE EDUCATIVE LE FUTUR DE L'ENFANT INC.
Mary Michaelidis	GARDERIE LE MONDE DE L'ENFANT ENR
Guylaine Painchaud	GARDERIE IMAGINE INC. EN FIDUCIE
Joëlle Grondin	GARDERIE LA PETITE BERGÈRE

Mise à jour du site de l'AGPQ

L'AGPQ procèdera sous peu à une refonte complète de son site Internet (www.agpq.ca) en recourant à une application informatique qui permettra d'optimiser la gestion de nos opérations et, ce faisant, d'offrir un soutien accru ainsi que davantage de services à valeur ajoutée à nos membres. Toutes les informations sur le site seront gérées dynamiquement et instantanément par le secrétariat de l'Association plutôt que par un intervenant externe, comme c'est le cas actuellement. Cela se traduira notamment par : un site Internet entièrement bilingue, plus dynamique, interactif, actuel, convivial et visuellement attrayant reflétant davantage l'image de marque ainsi que l'engagement qualité de notre réseau; un accroissement marqué de la quantité, de la fréquence et de la clarté des informations disponibles; et l'accès à des outils promotionnels et des services en lignes additionnels pour nos membres. Notre nouveau site comprendra entre autres :

- Une navigation simple et intuitive ;
- Une recherche simplifiée sur les informations se rapportant au milieu des services de garde et du réseau des garderies privées du Québec en particulier ;
- Un répertoire des garderies membres assorti d'un outil de recherche avancée ;
- Un service de recherche d'offres / d'emplois / de remplaçantes / de petites annonces ;
- Une section réservée aux membres permettant la gestion autonome du profil de votre garderie et

l'accès sécurisé aux documents et publications de l'Association ;

- Un calendrier des événements organisés tant par l'Association que par ses membres et partenaires ;
- La possibilité d'adhérer et de s'inscrire en ligne aux activités organisées par l'AGPQ ;
- La possibilité d'effectuer en ligne le paiement de votre cotisation annuelle ou de votre participation à une activité par carte de crédit ;
- Des outils facilitant l'échange d'information entre les membres et l'Association de même qu'entre les membres eux-mêmes.

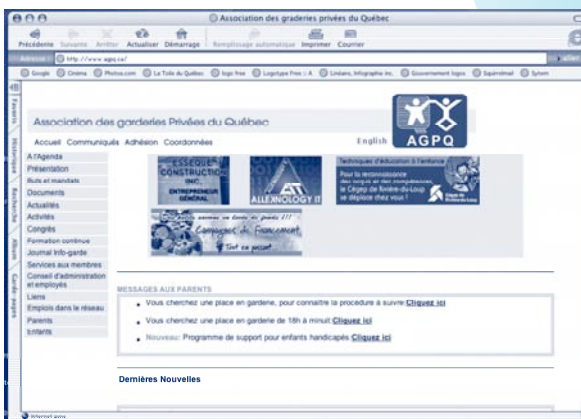
La puissance de ce nouveau site aura également pour effet de générer des avantages importants pour votre Association au niveau administratif, en assurant la gestion plus rapide et efficace des informations personnelles, des communications, des factures et paiements, des comptes à recevoir, des services / activités et des impressions diverses relatifs à nos membres et à nos partenaires.

Les gains de temps et d'argent réalisés seront directement proportionnels au nombre de membres qui inscriront leur(s) garderie(s) dans la base de données du site et nous permettront en retour de diriger toujours plus de ressources au développement d'outils et de programmes additionnels pour votre bénéfice. Nous espérons donc pouvoir compter sur votre participation pour maximiser les retombées qu'aura ce nouveau site pour l'ensemble de notre réseau.

Upgrading of the AGPQ's website

The AGPQ will soon carry out a complete overhaul of its website, www.agpq.ca, using state-of-the-art back-office technology that will enable us to optimize the management of our operations and, as a result, allow us to provide our members with even more support and value-added services. All of the website's content will be fully bilingual and managed dynamically and instantaneously by the Association's secretariat rather than by an external resource as is the case currently. This will result among other things in: a more dynamic, interactive, up-to-date, user-friendly and visually appealing website, more in tune with our network's corporate identity and commitment to quality; a marked increase in the number, frequency and clarity of available information; and access to additional online services and promotional venues for our members. Our new website will feature namely:

- Simple and consistent site navigation
- Streamlined search function for finding information on childcare services and the network of private daycare centres of Quebec in particular
- Members' directory with advanced research capabilities
- Management and research of jobs / contracts / replacement staff / classified ads
- Members Only section including management of your own profile and secure access to the documents and publications posted by your Association



- Calendar of events organized by your Association, as well as by members and partners

- Online registration to the activities organized by the AGPQ
- Online payment of your annual membership dues or activity registration fees by credit card
- Tools to facilitate the exchange of information between the Association and its members, as well as between members themselves

The power of this new website will also provide important benefits for your Association at the administrative level, by allowing for more reliable and speedy management of personal information, communications, invoices and payments, accounts receivable, services and activities and various outputs pertaining to our members and partners.

The time and cost savings resulting from the improvement of our management processes will be directly proportional to the number of members registering their daycare centres on our new website's database and will allow us, in return, to direct increasingly more resources to the development of additional programs and services for your benefit. We therefore hope to be able to count on your active participation to maximize the benefits this website will generate for our network as a whole.

Semaine des services de garde du Québec

Thématique et activités suggérées de l'Association de

L'AGPO vous invite à participer à la Semaine des services de garde du Québec, qui aura lieu du 28 mai au 3 juin 2006. Un ensemble d'activités vous est proposé afin de souligner votre apport au sein de votre communauté, qui saura ravir et impliquer tant les enfants que les parents, intervenants et personnalités locales.

THÈME SUGGÉRÉ :

J'aime ma garderie !

Suggestions D'ACTIVITÉS :

1. Charte des droits de l'enfant (déclaration de service)

Chaque garderie est invitée à créer et se doter d'une charte énumérant les droits de l'enfant que l'ensemble du personnel reconnaît et s'engage à respecter dans le cadre de ses opérations. Pour vous assister, l'AGPO vous fera parvenir deux listes énumérant les droits de l'enfant dont vous pourrez vous inspirer pour créer votre propre charte, soit une liste en langage adulte et une adaptée au vocabulaire des enfants, ainsi qu'une copie de la *Convention relative aux droits de l'enfant* ratifiée par le gouvernement du Canada. Nous vous suggérons de solliciter la participation de votre personnel et des enfants pour l'élaboration du contenu de la charte. Une fois complétée, affichez la charte accompagnée de l'image de marque (logo) de votre garderie et de la signature du propriétaire/gestionnaire, dans un endroit central, bien en évidence, au sein de votre établissement. Enfin, nous vous incitons à annoncer dans les médias locaux l'adoption par votre garderie d'une charte des droits de l'enfant et les bénéfices qui en découleront pour les enfants de votre garderie et leurs familles (notamment en relation avec le programme éducatif).

2. Exposition de dessins

Chaque garderie invite ses enfants à prendre part à une exposition de dessin sur le thème « *Ce que j'aime le plus de ma garderie* ». L'ensemble des dessins sera affiché au sein de la garderie pour la

durée de l'événement et au-delà. Chaque garderie participante est invitée à faire parvenir le meilleur dessin de chaque groupe d'âge - tel que déterminé par le personnel et les enfants de la garderie elle-même - à l'AGPO, qui les exposera sur son site Internet ainsi que dans l'Info-Garde de septembre 2006.

3. Exposition « Ma garderie en images »

Chaque garderie, en collaboration avec les parents et les enfants, prépare un montage *historique* de photographies visant à mieux faire connaître son établissement, les caractéristiques qui le rendent unique, ses réalisations et haut-faits au sein de la communauté et, surtout, les qualités humaines de son personnel, le bonheur et le développement harmonieux des enfants qui le fréquentent, la bonne relation avec les parents, etc. Le montage sera affiché dans la garderie. Chaque garderie participante est invitée à faire parvenir une photo de l'ensemble du montage à l'AGPO, qui l'exposera sur son site Internet ainsi que dans l'Info-Garde de septembre 2006.

4. Soirée de reconnaissance

Chaque garderie est invitée à tenir un 5 à 7 ou autre activité de cette nature en reconnaissance du dévouement et de la qualité des services prodigués par le personnel éducateur de l'établissement. Lancez des invitations aux parents-utilisateurs et non-utilisateurs, aux élus et autres personnalités locales, aux fournisseurs, aux collaborateurs (CSSS), etc. Annoncez l'événement dans les médias locaux (de concert avec les personnalités ayant accepté l'invitation) et profitez de l'opportunité pour remettre des prix, certificats de reconnaissance, petits cadeaux, etc. à chacun des membres de votre personnel.

18 mai au 3 juin 2006

Pour les membres garderies privées du Québec (AGPQ)

5. Concours de macarons / épinglettes / auto-collants « J'aime ma garderie ! »

Chaque garderie invite ses enfants et son personnel à concevoir un macaron, une épinglette ou un auto-collant sur le thème « J'aime ma garderie » dans le cadre d'un concours organisé par l'AGPQ pour se doter d'un outil de visibilité exceptionnel, qui sera ultimement distribué à l'ensemble des garderies membres et des intervenants partageant la vision ainsi que les valeurs de l'Association et de ses membres. Le design gagnant serait dévoilé officiellement et distribué dans le cadre du Congrès des gestionnaires de l'AGPQ qui se tiendra en janvier 2007.

6. Coup de cœur pour ma garderie

Chaque garderie invite les parents des enfants fréquentant leur établissement à transmettre par écrit, sous forme de témoignage de style « coup de cœur », leur appréciation des services prodigués, du personnel, du mode de fonctionnement ou de

gestion, de l'impact positif sur le développement de leurs enfants, etc. Ces témoignages pourront être affichés dans la garderie. Chaque garderie participante est invitée à faire parvenir le ou les meilleurs témoignages, tel que déterminé par le personnel de la garderie elle-même, à l'AGPQ, qui les exposera sur son site Internet ainsi que dans l'Info-Garde de septembre 2006.

7. Journée(s) « Portes ouvertes »

Chaque garderie est invitée à tenir une ou plusieurs journées « Portes ouvertes » durant la semaine et à annoncer l'événement dans les médias locaux. Profitez-en pour remettre aux visiteurs des informations sur votre garderie, sa qualité, son personnel, son programme éducatif, ses liens dans la communauté, etc. (par ex : une copie de la Charte des droits de l'enfant ou de la Déclaration de service adoptée par la garderie; cartes d'affaires, stylos ou blocs-papiers personnalisés, etc.).



CONGRÈS DES GESTIONNAIRES DES GARDERIES PRIVÉES DU QUÉBEC

Sous le thème

MA GARDERIE : MA PASSION !

Réservez ces dates dans votre agenda

Les 12, 13 et 14 janvier 2007
au Château Mont-Sainte-Anne

à 30 minutes de Québec et à la porte de Charlevoix
Tous les détails vous parviendront bientôt

Nous espérons vous accueillir en grand nombre!
Le comité organisateur

Suggested theme and activities

The AGPQ invites you to take an active part in the Quebec Day Care Week, which will be held from May 28th to June 3rd, 2006. A full range of suggested activities, designed to highlight your contribution to the well-being of your community and provide children, parents, outside contributors, partners and local public figures with opportunities to get involved and have fun, are listed below.

PROPOSED THEME:

I Love my Daycare!

Suggested activities:

1. Charter of Children's Rights (Quality Service Statement)

Each daycare centre is invited to devise and establish its own Charter of children's rights, which all staff members would espouse and commit to uphold in the provision of all services to children and their parents. To assist you, the AGPQ will provide you with two model listings of children's rights to serve as inspiration for you to develop your own Charter, one in adult language and the other using vocabulary suitable for small children, as well as a copy of the *Convention on the Rights of the Child* that was ratified by the Government of Canada. We recommend you involve your staff as well as the children in drafting your Charter's content. Once it is complete, add your daycare's logo along with the owner /manager's signature to the Charter and display it in a central location of your daycare centre where it will be in full view of all. Finally, we enjoin you to announce in your local media outlets the adoption of a Charter of children's rights by your daycare centre and the resulting benefits for the children in your establishment and their families (particularly as they relate to the educational program).

2. Exhibition of Drawings

Each daycare centre asks its children to make drawings under the theme: "*What I like the most about my daycare*". The collected drawings would be displayed in your daycare centre for the duration of the Day Care Week and beyond. Each participating

daycare centre is then invited to forward the best drawing from each age group – as determined by the daycare centre's staff and children themselves - to the AGPQ for publication on our website as well as in the September 2006 edition of our Info-Garde newsletter.

3. "Picture my Daycare" Photo Gallery

Each daycare centre, in collaboration with parents and children, puts together an *historical* photomontage or picture tour with the aim of building greater awareness about your establishment, its distinctive characteristics, its accomplishments and involvement within the community it caters to and, especially, the human qualities of its staff, the harmonious development and happiness of children it cares for, the good relationship it has with parents, etc. The photomontage would be displayed in your daycare centre. Each participating daycare centre is then invited to forward a picture of the photomontage as a whole to the AGPQ for publication on our website as well as in the September 2006 edition of our Info-Garde newsletter.

4. Appreciation Evening

Each daycare centre is encouraged to hold a get-together or other similar event in recognition of the dedication and quality of services provided by the educators of their establishment. Send invitations to your parents as well as prospective parents, to elected officials and local public figures, to your suppliers and partners (CSSS, for example), etc. Announce the event in your local media outlets (in conjunction with the public figures who accepted your invitation) and take advantage of the opportunity to offer prizes, special recognition awards, small gifts, etc. to each member of your staff.

May 28th to June 3rd, 2006

or AGPQ members

5. "I Love my Daycare!" Badge / Lapel Badge / Sticker Contest

Each daycare centre asks its children and staff to design a badge, lapel badge or sticker having for theme "I Love my Daycare!" as part of a contest organized by the AGPQ to provide the network with a new means of visibility, which would ultimately be distributed to all member daycare centres as well as to all stakeholders who share the vision and values of the Association and its members. The winning design will be unveiled and distributed at the Conference of Private Daycare Managers of Quebec to be held in January of 2007.

6. Falling for my Daycare

Each daycare centre invites parents who have entrusted their children to their care to convey in written form their appreciation of the services provided by your establishment, its staff, its management style, the positive impact it has on their

children's development, etc. These letters of appreciation would be displayed in your daycare centre. Each participating daycare centre is then invited to forward the best testimonies - as determined by the daycare centre's staff - to the AGPQ for publication on our website as well as in the September 2006 edition of our Info-Garde newsletter.

7. Open House Day(s)

Each daycare centre is encouraged to hold one or more Open House days during the week and announce the event in its local media outlets. Take advantage of the opportunity to hand out to visitors information about your daycare, its quality, its staff, its educational program, its community involvement and the like (you could remit, for example, a copy of the Charter of children's rights or Quality Service Statement adopted by your daycare, business cards, engraved pens or notebooks, etc.).



CONFERENCE OF PRIVATE DAYCARE MANAGERS OF QUÉBEC

Under the theme

MY DAYCARE : MY PASSION!

Book these dates in your agenda!

**January 12-13-14, 2007
at Château Mont-Sainte-Anne**

30 minutes from Quebec City and at the entrance to Charlevoix
Details will be forwarded to you shortly

We hope to welcome you in great numbers!
The Organizing Committee

Vos poussettes et landaus sont-ils conformes aux normes de sécurité de Santé Canada?

Il est important de s'en assurer afin d'éviter les blessures aux enfants et éducatrices(eurs).

D'autant plus, qu'aucune assurance n'offre une indemnisation pour un produit non conforme.

Une copie intégrale du *Règlement sur les landaus et poussettes* (DORS/85-379) peut être consultée à partir de la page Ressources et documents de la section réservée aux membres du site de l'AGPO (www.agpq.ca).

Une gracieuseté de Innovations F. Chartrand Ltée, fabricant et distributeur des poussettes



et



Un retrait préventif ne donn

Un jugement de la Cour du Québec clarifie la distinction entre le congé de maternité spécial et le retrait préventif.

Dans une décision rendue le 27 février 2006, la Cour du Québec, Chambre civile, District de Longueuil, a rejeté la demande de la Commission des normes du travail (partie demanderesse) contre la garderie Les Chérubins de Médicis inc. (partie défenderesse) réclamant une somme pour les congés annuels pendant la période de retrait préventif accordé à une éducatrice, pouponnière, à l'emploi de ladite garderie.

Les motifs sur lesquels s'appuient ce jugement, qui fera jurisprudence dans le milieu des services de garde, se résument comme suit :

- La réclamation de la partie demanderesse se fondait sur l'article 74 de la *Loi sur les normes du travail* portant sur l'indemnité afférente au congé annuel et en particulier le paragraphe 2 de cet article qui est l'exception à la règle qu'un salarié doit avoir travaillé pour avoir droit aux congés annuels et qui permet une indemnité de congé annuel si le salarié s'est absenté de son travail pour cause de maladie, accident ou congé de maternité.
- La partie demanderesse soutenait que le retrait préventif a le même objectif que le congé de maternité, est assimilé au congé de maternité et doit être interprété de la même façon.
- La partie demanderesse admettait que l'article 74, par. 2 ne prévoit pas le retrait préventif, mais

soutenait que l'objectif du retrait préventif est assimilable au contenu du paragraphe 2 de l'article 74 puisqu'il a pour but de préserver la santé de la femme enceinte et de l'enfant à naître.

- La partie défenderesse, pour sa part, soutenait que le texte de l'article 74 par. 2 est clair et non équivoque et ne laisse place à aucune interprétation.

- Le jugement fait valoir que :

- Le mot « retrait préventif » n'est pas utilisé dans la *Loi sur les normes du travail* et que le retrait préventif n'est pas une maladie, un accident ou un congé de maternité, le principe étant établi au premier paragraphe de l'article 74, alors que le deuxième paragraphe est une exception et cette exception doit être interprétée restrictivement et les mots utilisés ne peuvent être modifiés pour y ajouter ce que le législateur n'y a pas prévu.
- Le droit au retrait préventif des travailleuses enceintes a été prévu par les articles 40 et suivants de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.
- Alors que le congé de maternité spécial consiste en un arrêt de travail occasionné par une inaptitude à travailler en raison

pas droit à une indemnité de congé annuel

de la grossesse, le retrait préventif est quant à lui un droit auquel donne ouverture l'existence d'un danger occasionné non pas par la grossesse elle-même, mais par le travail exécuté par la travailleuse. Contrairement au droit au congé de maternité spécial, le droit au retrait préventif ne constitue pas le droit, pour la travailleuse, de cesser de travailler, mais celui d'être affectée à des tâches ne comportant pas de danger pour elle-même, l'enfant qu'elle porte ou celui qu'elle allaite. Si une affectation à des tâches ne comportant pas de danger s'avère impossible, la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* prévoit que la salariée pourra bénéficier d'une indemnité de remplacement du revenu. Le congé de maternité est à l'inverse un congé non rémunéré, mais pendant lequel la salariée pourra, si elle remplit certaines

conditions, obtenir des prestations en vertu de la *Loi sur l'assurance emploi*...

- Le jugement conclut que l'alinéa 2 de l'article 74 n'inclut pas le retrait préventif, ni son association au congé de maternité, ni comme absence liée à la grossesse. Le retrait préventif se situe avant le congé de maternité et comme il s'agit d'un danger occasionné par des conditions de travail et non d'un arrêt de travail occasionné par la grossesse, il ne constitue pas une absence qu'on peut relier au chapitre des absences et des congés pour raisons familiales ou parentales.

Une copie intégrale du jugement peut être consultée ou téléchargée de la page centrale de la section réservée aux membres du site de l'AGPO (www.agpq.ca).

ATTENTION PROPRIÉTAIRES DE GARDERIES ! DE L'AIDE S'EN VIENT !



Permettez-nous de nous présenter. Nous sommes *Solly the Caterer*. Il se peut que vous ayez vu nos produits appétissants dans diverses épiceries, boulangeries et brûleries. Il se peut même que vous ayez déjà goûté à l'une de nos délicieuses collations : bagels au fromage, chaussons aux pommes, biscuits ou sablés. Vous pourriez également avoir déjà fait appel à nos services de traiteur pour une fête de bureau ou une célébration personnelle.

Mais saviez-vous que nous offrons aussi un service de traiteur spécialisé pour les garderies? *Solly the Caterer* prépare et livre des repas santé délicieux à plus de 700 enfants à Montréal, la Rive Sud, le West Island et Laval. Chez *Solly the Caterer*, nous adaptons nos menus aux besoins spécifiques de chaque garderie ([menu](#)

[végétarien, collations diverses et breuvages](#)). Le tout dans notre **cuisine sans arachides**. Songez à quel point il peut être pratique de se faire livrer des repas frais et CHAUDS quotidiennement et ainsi de pouvoir vous concentrer sur ce qui est vraiment important : vos enfants.

Appelez nous! Faîtes-nous part de vos besoins et laissez nous vous montrer ce que nous pouvons faire pour vous. Nous vous invitons à consulter des échantillons de nos menus sur notre site Internet à www.sollythecaterer.com et espérons avoir de nos nouvelles sous peu.

Mitchell Kadanoff, Président
(514) 485-8818

Do your carriages and strollers conform to the safety standards of Health Canada?

It is essential to make sure that they do, in order to avoid injuries to children and educators. Even more so when considering that no insurance covers a product that does not comply to safety standards.

An integral copy of the *Carriages and Strollers Regulations* (SOR/85-379) can be consulted from the Ressources et documents page of the Members' only section of the AGPQ website (www.agpq.ca).

Kindly provided by *F. Chartrand Innovation Ltd*, maker and distributor of the



strollers

A preventive withdrawal does

A ruling from the Court of Quebec clarifies the distinction between special maternity leave and preventive withdrawal.

In a decision rendered on February 27th, 2006, the Court of Quebec, Civil Division, District of Longueuil, dismissed the claim of the Commission des normes du travail (plaintiff) against Les Chérubins de Médecis daycare centre (defendant) demanding vacation pay for an educator during the period of preventive withdrawal granted to her while being employed by said daycare centre.

The reasons behind this ruling, which will set a precedent in the childcare community, are summarized below:

- The plaintiff's claim was based on Article 74 of the *Act respecting Labour Standards* dealing with vacation pay and, in particular, paragraph 2 of said article, which is the exception to the rule that an employee must have worked to be eligible for annual vacation time and which allows vacation pay if the employee was away from work owing to sickness, accident or maternity leave.

- The plaintiff argued that a preventive withdrawal pursues the same objective as a maternity leave, is comparable to a maternity leave and must be interpreted in the same manner.

- The plaintiff admitted that paragraph 2 of Article 74 does not make provisions for preventive withdrawal, but argued that the object of preventive withdrawal is comparable to the contents of paragraph 2 of Article 74 since it aims to safe-

guard the health of the expectant mother and that of the unborn child.

- The defendant, for his part, argued that Article 74, paragraph 2, is clear and unequivocal and does not permit interpretation.

- The ruling pointed out that:

- The word "preventive withdrawal" is not used in the *Act respecting Labour Standards* and that a preventive withdrawal is not a sickness, nor an accident or a maternity leave. This principle being established in the first paragraph of Article 74, while the second paragraph is an exception. This exception must be interpreted restrictively and the words used cannot be modified to include what the law did not make provision for.

- The right of pregnant workers to a preventive withdrawal is provided for by Articles 40 and subsequent of the *Act respecting Occupational Health and Safety*.

- While a special maternity leave consists of a work stoppage caused by the inability to work due to pregnancy, a preventive withdrawal is for its part a right arising from the existence of a danger posed not by pregnancy

ot give the right to vacation pay

but by the work performed by the worker. Unlike the right to special maternity leave, the right to preventive withdrawal does not give the worker the right to stop working but that of being transferred to other duties that are not dangerous for herself or for her unborn or breastfeeding child. If reassignment to duties that are not dangerous is impossible, the *Act respecting Occupational Health and Safety* states that the worker will be able to receive income replacement benefits. A maternity leave is, by opposition, an unpaid leave but during this leave the worker can, if she meets certain conditions, receive employment insurance benefits in accordance with the *Employment Insurance Act*.

The ruling concludes that paragraph 2 of Article 74 does not include preventive withdrawal, nor its association with maternity leave, nor as an absence related to pregnancy. Preventive withdrawal takes place before maternity leave and, since it applies to a danger resulting from work conditions and not to a work stoppage caused by pregnancy, it does not constitute an absence that can be linked to absences or leaves for family or parental reasons.

A copy of the original ruling (in French only) can be consulted/downloaded from the main page of the Members' services section of the AGPQ website (www.agpq.ca).

ATTENTION DAYCARE OWNERS! HELP IS ON THE WAY!

The logo for Solly's, featuring the word "Solly's" in a stylized, rounded font with a trademark symbol. The letter "O" is filled with a circular pattern.

Let us introduce ourselves to you. We are *Solly the Caterer*. You might recognize our name from seeing our yummy products in various grocery stores, delicatessens, bakeries, and coffee shops. You might have even eaten one of our many delicious snacks, such as our cheese bagels, apple turnovers, cookies, or loaf cakes. Or you could have already had the pleasure of having us cater an office party or personal celebration.

But did you know that we also specialize in daycare catering? *Solly the Caterer* prepares delicious and healthy meals and delivers them warm and ready to eat to over 700 children in and around Montreal, the South Shore, West Island and Laval. At *Solly the Caterer* we customize each menu to the specific needs of each daycare whether it is a vegetarian option, snack

requirements, or beverages. And of course this is all done in our **peanut free kitchen**. Just think about the convenience of someone else cooking and delivering fresh and HOT food daily and allowing you to concentrate on something more important: your children.

Give us a call at *Solly the Caterer* where we can go over the specific details and needs of your daycare and let us show you what we can do for you. Please see our website for a sample menu: www.sollythecaterer.com

Looking forward to hearing from you,

Mitchell Kadanoff
President
(514) 485-8818

Inauguration de la garderie P'tits Rubis

Le 19 février 2006, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Théberge, et le député de Laporte et ministre des Finances, M. Michel Audet, ont inauguré la garderie P'tits Rubis, située dans l'arrondissement de Greenfield Park à Longueuil, en présence des propriétaires Carmen, Aïda et Anwar Salem, de la conseillère municipale Mme Mireille Carrière, de M. Samir Alahmad, vice-président de l'AGPO et de plusieurs autres partenaires ayant contribué au projet de la nouvelle garderie.

La garderie P'tits Rubis reçoit 35 enfants de 18 à 59 mois. « La garderie offre un milieu éducatif dans un environnement où les normes de qualité sont des objectifs de base », a mentionné Carmen Salem. « L'enfant pour nous est un P'tits Rubis qui mérite des services appropriés visant son développement à tous les niveaux : physique, cognitif, socioaffectif, moteur, etc. La direction et le personnel oeuvrent en étroite collaboration avec les parents et les différentes ressources pour offrir un milieu de vie des plus stimulants.



Producteurs laitiers du Canada

Livre de recettes

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC), partenaire de l'AGPO, amassent, depuis janvier dernier, des recettes appréciées des enfants d'âge préscolaire, qui seront publiées dans un éventuel livre destiné au secteur de la petite enfance. Deux garderies membres de l'AGPO, soit la garderie **Le Parcours du Faon 1997 Inc.** de Longueuil et la **Garderie Labelle Daycare** de Laval, ont accepté de collaborer à ce projet et de faire bénéficier les PLC de l'expertise de leurs cuisiniers(ères) dans ce domaine.

Tirage « *Bien se nourrir pour bien grandir* »

Le 31 janvier dernier, un tirage a été effectué parmi tous les questionnaires d'évaluation de l'affiche « *Bien se nourrir pour bien grandir* » reçus par les PLC. La **Garderie Amiens**, membre de l'AGPO, située sur le boulevard Saint-Michel à Montréal, fut l'heureuse gagnante d'un panier comprenant divers fromages et craquelins dans le but de faire une activité de dégustation avec les enfants. De plus, des ressources éducatives sur la saine alimentation ont été remises aux enfants ainsi qu'aux éducatrices de la garderie.

Concours de recettes

Dans le cadre du concours de recettes des PLC, paru dans l'édition de janvier 2006 d'Info-Garde, deux recettes ont été retenues, soit : le chili végétarien de la **Garderie Le petit Monde d'Auteuil** à Laval et la crème de légumes de la garderie **Le Parcours du Faon 1997 Inc.** de Longueuil. Au cours du prochain mois, ces deux garderies membres de l'AGPO recevront un ensemble de cuisine comprenant divers articles, tabliers et recettes dans le but d'organiser des ateliers culinaires avec les tout-petits.

www.plaisirslaitiers.ca

NOURRIR VOTRE QUOTIDIEN



Cette tribune vous appartient !

Votre garderie célèbre un anniversaire important, organise un événement spécial dans sa communauté, ou encore a reçu une distinction importante ? Vous avez apprécié une formation ou un programme éducatif en particulier ? Partagez votre passion et vos bons coups avec vos collègues.

Vous êtes éducatrice(s) et vous avez des trucs pour vous aider à intervenir avec professionnalisme auprès des enfants dont vous prenez soin ? Vous connaissez des outils ou des astuces pour rendre la vie des enfants plus magique et enrichissante ? Partagez vos idées d'activités éducatives et faites bénéficier vos confrères et consœurs de vos conseils.

This section is for you!

Your daycare centre is celebrating an important milestone, organizing a special event in its community or has received an award or special distinction? You have really appreciated a particular training course or educational program? Share your passion and great ideas with your colleagues.

You are an educator and you have developed unique techniques to help you make professional interventions with the children under your care? You know tools and tricks to enhance the learning and playing experiences of children in a daycare centre? Share your ideas for great educational activities and let your colleagues benefit from your advice and knowledge.

Les parents qui vous confient leurs enfants vous ont transmis une lettre afin de témoigner leur appréciation et leur reconnaissance envers votre garderie, son personnel et ses services ? Partagez votre fierté et votre succès avec les autres membres du réseau.

N'hésitez pas ! Faites parvenir vos textes, photographies et autres informations à l'attention de Pascal Fischer par courrier au 5115, avenue Trans Island, bureau 230, Montréal (Québec), H3W 2Z9, ou par courriel pfischer@agpq.ca. Vous pouvez également me rejoindre par téléphone au (514) 485-2221, poste 226. À bientôt !

Some parents have written you letters to express their appreciation and gratitude towards your daycare centre, its staff and services? Share your success story with other members of our network.

Take full advantage of this section! Send your texts, pictures and other information to Pascal Fischer by mail at 5115, Trans Island Avenue, Suite 230, Montréal (Québec), H3W 2Z9, or by email at pfischer@agpq.ca. You can also reach me by phone at (514) 485-2221, extension 226. I hope to hear from you soon!

RAPPEL IMPORTANT

N'oubliez pas de faire circuler le bulletin Info-Garde au personnel et aux parents de votre garderie, afin de disséminer l'information et faire connaître nos placements publicitaires. Les entreprises et institutions soutiennent les activités organisées pour votre bénéfice par votre Association en affichant leurs produits et services dans le bulletin Info-Garde. N'hésitez pas à les soutenir en retour !

IMPORTANT REMINDER

Don't forget to pass around the Info-Garde newsletter to the staff and parents of your daycare centre in order to disseminate information about our network and provide enhanced visibility to our partners. Companies and institutions support the activities organized by your Association for your benefit by advertising their products and services in our Info-Garde newsletter. Don't hesitate to support them in return!



Martin Liberio
Animateur d'ateliers
Jeu d'enfant

La salle de jeux : lieu stratégique

Vos enfants errent-ils d'un coin d'activités à l'autre sans but précis ? Courent-ils dans tous les sens dans la salle ? Se disputent-ils pour des jouets ? Si tel est le cas, il se peut que l'aménagement de votre salle de jeux ne soit pas fonctionnel.

La manière dont les enfants jouent et interagissent avec les objets et les gens autour d'eux est grandement influencée par leur environnement. L'aménagement fonctionnel de votre salle de jeu en coins d'activités vous aidera à développer les notions de respect, de collaboration, d'autonomie ainsi que des expériences d'apprentissage positives chez vos enfants.

La plupart des maisons comportent plusieurs pièces séparées ayant chacune une fonction différente : une cuisine pour préparer les aliments et manger, un salon pour relaxer et regarder la télévision et une chambre à coucher pour dormir. Des murs et des portes permettent de séparer et délimiter chaque pièce. Les gens fonctionnent très bien dans leur milieu familial et apprennent à comprendre qu'il y a des aires désignées pour manger, jouer et se reposer.

À l'instar des maisons familiales, les salles de jeux devraient être aménagées en aires distinctes servant chacune une fonction spécifique. L'aménagement fonctionnel de votre salle de jeu en coins d'activités permet de constituer des aires pour le jeu d'imagination, le bricolage, la lecture, l'expression plastique, l'exploration de matériaux tels que le sable et l'eau,

etc. Une bonne planification permettra de transformer votre salle de jeux en un lieu stratégique d'apprentissage axé sur l'enfant.

Commencez par dessiner un plan d'aménagement de votre salle de jeux avec toutes ses caractéristiques fixes, telles que l'emplacement des placards, murs, portes, robinets, toilettes, etc.

Avant d'attribuer un emplacement aux différents coins d'activités sur votre plan, considérez les points suivants :

- Les coins des blocs et de jeux symboliques sont ceux qui requièrent le plus d'espace. Ils sont également les plus bruyants. Disposez ces coins côte à côte, à l'extrémité de votre salle.
- Gardez les coins des blocs et de jeux symboliques éloignés des coins plus calmes comme le coin lecture et le coin des jeux de table ainsi que des zones de circulation lourde et des portes.
- Le coin de jeux symboliques devrait être à proximité d'une fenêtre, afin de ressembler le plus possible à une véritable maison.

d'apprentissage

- Les coins d'eau et de sable et d'expression plastique devraient se trouver près d'un robinet pour faciliter l'accès et l'évacuation de l'eau ainsi que le nettoyage des pinceaux.

Sur votre plan d'aménagement, indiquez tout d'abord l'emplacement des coins d'activités principaux (*jeux symboliques, expression plastique, blocs, eau et sable, jeux de table, lecture*). S'il vous reste encore de l'espace, ajoutez également les coins d'activités secondaires, tels qu'un coin des sciences, un coin de menuiserie, etc.

Après avoir marqué l'emplacement de chaque coin d'activités, dessinez vos étagères et meubles de manière à séparer les différents coins les uns des autres. Les étagères et les meubles permettent de délimiter les coins d'activités, tout comme les murs divisent les différentes pièces de nos maisons. Évitez de disposer les meubles dos-à-dos ou le long des murs. Si vous pouvez traverser votre salle de jeux en ligne droite, les enfants la traverseront probablement en courant.

Après avoir complété votre dessin, **transformez votre salle de jeux** selon votre plan d'aménagement. Prenez note des points suivants avant de décider de l'emplacement de vos meubles :


- Le mobilier peut cacher les autres coins d'activités de la vue des enfants et ainsi contribuer à réduire les distractions. Tous vos meubles devraient être adaptés à la taille des enfants et disposés en biais les uns par rapport aux autres afin de créer des divisions.

- Lorsque des tables sont placées les unes à côté des autres, les activités ayant cours à une table perturberont celles d'une autre. Si possible, mettez de la distance entre vos tables. Aménagez-en une dans le coin d'expression plastique et une autre dans le coin des jeux de table.

- Assurez-vous que chaque coin d'activités est suffisamment spacieux pour accueillir deux fois le nombre d'enfants permis. Lorsqu'un coin d'activités est trop petit pour permettre aux enfants de jouer, ceux-ci vont invariablement errer dans la salle à la recherche de plus d'espace pour jouer.

Maintenant que vous avez établi des coins d'activités, il est temps de déterminer **où et comment placer tout le matériel éducatif**.

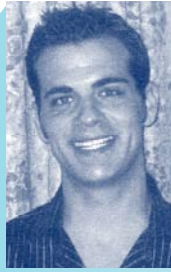
- Trier et ranger le matériel dans des contenants transparents en plastique afin que les enfants puissent faire leur choix plus facilement.
- Les enfants font des choix en fonction de ce qu'ils voient. Placez tout le matériel sur des étagères à portée de la main des enfants et évitez les contenants qui se ferment. Pour faciliter le choix des enfants et prévenir toute frustration, ne surchargez pas les étagères en empilant le matériel.

Étiquetez tout et rangez toujours le matériel au même endroit afin que les enfants sachent où trouver ce dont ils ont besoin. Les étiquettes s'avèrent très utiles pour faciliter le rangement, mais aident également les enfants à comprendre le monde au travers l'identification et le classement des items selon les catégories auxquelles ils appartiennent. 

- Utilisez une caméra ou découpez l'emballage original pour étiqueter le matériel éducatif.
- Apposez la même photographie ou image sur le contenant transparent ainsi que sur l'étagère où est rangé l'objet en question.

Quand on se promène à travers votre salle de jeu, on ne doit pas avoir l'impression de consulter un catalogue de produits. Au fur et à mesure que les enfants jouent dans chacun des coins d'activités, ils donnent du sens au monde qui les entoure. Développez des manières de représenter le monde dans chacune de vos aires de jeux. Donnez vie à chacun de vos coins d'activités en y incorporant des éléments authentiques (des branches avec des oiseaux dans votre coin de jeux symboliques, une mangeoire à l'extérieur de la fenêtre, de la terre et des graines dans le coin de sable et d'eau, etc.). Mettez l'emphase sur la planification de nouvelles expériences au sein de chaque coin d'activités plutôt que de simplement alterner les jouets. Vos thèmes devraient être évidents, non pas en vertu des décorations ornant la salle, mais plutôt sur la base des nouvelles expériences qui sont offertes dans chacun des coins d'activités.

Enfin, n'oubliez pas de vous amuser tout au long du processus. Servez-vous de ce que vous avez et soyez créatifs !



Martin Liberio
Child's Play workshop facilitator

Establishing a

Are your children wandering from one learning center to another with no particular goal in mind? Are they running around the room? Fighting over toys? If so, it may be possible that your playroom may not be appropriately set-up.

The playroom environment affects how children play, and how they relate with the material and people around them. When appropriately arranged, a learning center-based playroom will help you teach respect, collaboration, autonomy, and positive learning experiences.

Most homes are designed with several rooms, and each of these rooms serves a different purpose; a kitchen for cooking and eating, a living room for relaxing and watching television, and bedroom for sleeping. Walls and doors help to separate each room and define boundaries between them. People function well in their home environment, and learn to understand that there are designated areas for eating, playing, and resting.

Like homes, playrooms should also be arranged according to different areas, with each one serving a specific purpose. A learning center-based playroom provides areas for imaginative play, building, looking at books, creating artwork, exploring different sensory material like sand and water, etc. With careful planning, your playroom can be transformed so that it is child-oriented for your children.

Begin by drawing a floor plan which includes all of the fixed characteristics of the room, such as cup-

boards, walls, doors, faucets, wash-room, etc.

Before deciding where to place the different learning centers on your floor plan, consider the following:

- The block and house center are usually the two areas that require the most space. They are also the noisiest. Place these centers next to each other, towards the far end of your room.
- Keep the block and house area away from quieter areas such as the book center and the table toys center, and also away from any traffic areas and doors.
- The house center should be close to a window, so that it reflects real characteristics of homes.
- Both the sand and water center and art center should be located near the faucet for filling and emptying water, or cleaning paintbrushes.

On your floor plan, begin by indicating the location of the primary learning centers (*house center, art center, block center, sand & water center, table toys center, book center*). If there is more space available, also include secondary centers, such as a science center, woodworking center, etc.

Learning Center-Based Playroom

After indicating where each center will go, draw pictures of your shelving and furniture to separate the different learning centers. Shelving and furniture define boundaries between learning centers, the same as walls define the different rooms in our homes. Avoid placing furniture back-to-back, or along walls. If you can walk across your room in a straight line, children will likely run across.

After completing your drawing, **transform your room** by placing the furniture according to your plan. Consider the following before deciding where to place the furniture:

- Furniture can cut off children's view from the other centers and help reduce distractions. All of your furniture should be at children's level and placed at angles to create boundaries.
- When tables are placed side-by-side, activities at one table will disrupt activities at the other. If possible, separate your tables. Include one in the art center, and the other in the table toys center.
- Make sure that each center is large enough to accommodate twice as many children permitted in each. When areas are too small for children to play in, they wander around the room looking for a larger space to play.

Now that you have established the learning centers; it's time to decide **where and how to place all of the material**.

- Sort and place material in clear plastic containers, making the task of choosing easier for children.
- Children make choices based on what they see. Place all of the material on shelves at children's level and avoid containers with closed lids. To make the task of choosing easier and prevent frustration, don't overload shelves by piling materials.

Label everything and always store the material in the same place so children know where to find what they need. Labels are great for clean up time but also help children to understand the world as they sort different items into the categories where they belong.

- Use a camera or cut-out the original packaging to label play materials.
- Place an identical image on both the bin and the shelf where the item belongs.

Walking through your room should not be like walking through the pages of a supply catalogue. As children play in each of the centers, they are making sense of the world as they know it. Find ways to represent the world into each of your play areas. Give life to each of your learning centers by including real material in all of them (branches with birds in your house area, a bird feeder outside the window, soil and grass seeds in your sand and water center, etc.). Focus on planning new experiences in each of the centers rather than simply rotating toys. Your theme should be evident not by decorations around the room, but rather, based on new experiences being offered in each of the learning centers.

Remember to have fun through this process, work with what you have, and to be creative!

Jeu d'enfant - Child's Play

*Une équipe, une formation, une vision !
One team, one workshop, one vision !*

Visitez notre site internet pour plus d'information sur les formations et les produits offerts:
Visit our web site for more information on workshops and tools available:
www.jeu-denfant.com

C.P. 80052 Compuparc Galleries Capitale, Québec (Québec) Canada, G2K 2M3 Tél. : (418) 527-6179 Fax : (418) 527-4733 Courriel/Email : marketing@jeu-denfant.com

CHRONIQUE NUTRITION

BIEN SE NOURRIR

La croissance des enfants est, de prime abord, dépendante de la croissance et du développement des os. Il est bien connu que le calcium est un minéral essentiel à la santé osseuse. Toutefois, le rôle de la vitamine D est parfois sous-estimé. En fait, la vitamine D aide le corps à utiliser le calcium et le phosphore, deux minéraux servant à bâtir les os. Bien que la peau soit capable de synthétiser la vitamine D au contact des rayons du soleil, on ne peut se fier à cette source pour combler les besoins quotidiens. Pourquoi? Parce que l'exposition aux rayons du soleil est considérablement réduite pendant la période hivernale, au Canada. De plus, l'utilisation d'écrans solaires, particulièrement lors de la saison estivale, fait en sorte que les rayons du soleil qui permettent la synthèse de vitamine D sont bloqués. Il s'avère donc essentiel de se tourner vers les aliments pour combler les besoins en vitamine D, chez

les tout-petits comme chez les grands. Or, outre les poissons gras, très peu d'aliments contiennent naturellement de la vitamine D. Le lait vendu au Canada est enrichi de vitamine D, ce qui en fait un aliment d'une importance majeure dans l'alimentation des enfants et des adultes. Le lait nature et le lait au chocolat contiennent tous deux cette précieuse vitamine. Chez les enfants d'âge préscolaire, on recommande d'ailleurs la consommation de 500 ml (2 tasses) de lait par jour, pour combler, entre autres, les besoins en vitamine D.

Assurons-nous donc de profiter de cette belle saison avec ses chauds rayons pour nous amuser à l'extérieur en participant à des jardins collectifs ou en allant jouer au parc, mais ceci sans oublier l'écran solaire et le verre de lait bien froid!

CRÈME GLACÉE MAISON

Rendement: environ 250 ml (1 tasse)

INGRÉDIENTS:

125 ml (1/2 tasse) de lait au chocolat
60 ml (1/4 tasse) de sel

MATÉRIEL:

2 à 3 plateaux de glaçons
1 sac à sandwich en plastique
avec glissière à pression
1 grand sac en plastique
avec glissière à pression
1 paire de mitaines pour le four



MÉTHODE:

1. Préparer la surface de travail en prévoyant qu'elle pourrait se mouiller.
2. Remplir à moitié le grand sac en plastique de glaçons.
3. Ajouter le sel.
4. Fermer le sac et agiter pour mélanger.
5. Verser 125 ml (1/2 tasse) de lait au chocolat dans le sac à sandwich. Fermer hermétiquement.
6. Mettre le sac de lait dans le sac de glaçons et bien fermer celui-ci.
7. Agiter jusqu'à ce que le mélange se transforme en crème glacée (environ 5 minutes). Les enfants peuvent participer en mettant des mitaines pour le four, car le sac devient très froid.
8. Essuyer le petit sac pour ne pas que l'eau salée entre en contact avec la crème glacée.
9. Ouvrir délicatement et ... savourer!

SUCETTES GLACÉES AU FROMAGE À LA CRÈME

INGRÉDIENTS:

1 paquet (250 g) de fromage à la crème, ramolli
500 ml (2 tasses) de lait
60 ml (1/4 tasse) de sucre
5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille

MÉTHODE:

1. Au mélangeur, mélanger le fromage à la crème, le lait, le sucre et la vanille, jusqu'à ce que la préparation soit homogène.
2. Verser dans un moule à sucettes glacées ou dans des verres en disposant des bâtonnets au centre de chacun.
3. Mettre au congélateur de 3 à 4 heures pour permettre au liquide de geler.
4. Démouler en plongeant le moule ou les verres dans l'eau chaude 1 minute avant de tirer sur les bâtonnets. Servir en guise de dessert ou de collation.

POUR BIEN GRANDIR!

Les plaisirs de l'été, mais également les chaleurs qui les caractérisent, sont maintenant à nos portes! Puisque la déshydratation est sournoise chez les tout-petits, il importe d'y porter une attention toute particulière afin de l'éviter. Mais quelle est la meilleure boisson à leur offrir? L'eau demeure sans contredit une boisson de choix par temps chaud. Toutefois, d'autres boissons peuvent s'avérer de bonnes options. Le lait, qui contient près de 90% d'eau, représente une boisson particulièrement intéressante, puisqu'avec ses 15 éléments nutritifs, il peut aider à combler les besoins énergétiques et nutritifs, parfois délaissés par le manque d'appétit dû à la chaleur. Et contrairement à d'autres boissons, le lait ne favorise pas la carie dentaire. D'autre part, une étude a révélé qu'une consommation quotidienne de plus de 375 ml (1 1/2 tasse) de jus de fruits pourrait compromettre la croissance des enfants d'âge préscolaire. Également, les boissons très sucrées comme les boissons aux fruits et les boissons gazeuses ne possèdent pas un bon potentiel hydratant. Une récente étude indique que plus de 52% des enfants québécois de 4 ans ne consomment pas

les deux portions minimales de produits laitiers recommandées par le Guide alimentaire canadien. Il importe donc de leur offrir des boissons nutritives comme le lait, qui aideront à combler à la fois leurs besoins hydriques et nutritifs. Pensez-y... et pour vous aussi!



TOURBILLON AUX FRAISES

Rendement: environ 4 à 6 portions d'enfants

INGRÉDIENTS :

500 ml (2 tasses) de fraises fraîches ou congelées
500 ml (2 tasses) de crème glacée ou de yogourt à la vanille
10 ml (2 c. à thé) de jus de citron

MÉTHODE:

Passer tous les ingrédients au mélangeur pour obtenir un mélange homogène. Servir immédiatement.

DOUCEUR ESTIVALE

Rendement: environ 2 à 3 portions d'enfants

INGRÉDIENTS :

250 ml (1 tasse) de pêches
250 ml (1 tasse) de lait
175 ml (3/4 tasse) de yogourt à la vanille
15 ml (1 à c. à soupe) de sirop d'érable

Consultez notre site Internet pour y découvrir une **foule d'informations** sur la nutrition, des **ressources intéressantes** ainsi que des **recettes** qui plairont aux petits comme aux grands.

www.plaisirlaitiers.ca
NOURRIR VOTRE QUOTIDIEN



Cégep@distance partout avec vous

Mandaté par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, le Cégep@distance dispense une formation reconnue au même titre que celle offerte par les quarante-huit cégeps de la province et ses étudiants proviennent des quatre coins du Québec.

En alliant souplesse, autonomie, diversité et qualité des cours, le Cégep@distance constitue une option plus que séduisante pour quiconque souhaite améliorer ou poursuivre sa formation. Les étudiants du Cégep@distance peuvent s'inscrire à tout moment de l'année, sans attendre qu'un groupe suffisamment nombreux soit formé avant de commencer leurs études.

Le matériel de chacun des cours est autoportant, il permet donc à l'étudiant d'être autonome dans sa démarche d'apprentissage. Il est tout de même accompagné dans son cheminement par une tutrice ou un tuteur et une ou un aide pédagogique individuel. En plus d'un service d'équivalence et de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), les étudiants bénéficient des mêmes ressources que celles disponibles dans les autres cégeps.

La reconnaissance des acquis au Cégep@distance

Le processus de RAC dans le domaine de la petite enfance pourrait vous permettre de vous qualifier plus rapidement et de répondre aux exigences du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Dans le cadre du programme d'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance, la RAC consiste à vous accorder, après l'évaluation de votre dossier, les unités rattachées à un cours sans avoir à suivre ce cours.

Ce ne sont pas les années d'expérience de travail en service de garde qui sont évaluées et reconnues mais les connaissances et les compétences acquises.

Les étapes à franchir

Étape 1 : Constitution de votre dossier de demande
Celui-ci doit comprendre :

- Une copie de votre certificat de naissance ou une preuve de citoyenneté, de résidence permanente ou du statut de réfugié politique ;
- Une copie de votre relevé de notes de 5^e secondaire ou une équivalence de scolarité de même niveau ;
- Votre dernier relevé de notes du collégial s'il y a lieu ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de votre employeur attestant de votre expé-

rience de travail à titre d'éducatrice depuis au moins trois ans à temps plein ;

- Un paiement de 50 \$ pour un premier cours demandé en RAC (25 \$ par cours subséquent pour un maximum de 100 \$) ;
- Un formulaire de demande de reconnaissance des acquis ;
- Un formulaire d'inscription.

Étape 2 : Analyse de votre demande

Dès la réception de votre demande, une ou un aide pédagogique vérifiera si vous respectez les conditions d'admission à l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance. La correspondance entre vos acquis et les cours faisant l'objet de votre demande sera ensuite évaluée.

Étape 3 : Démonstration de vos acquis

Au cours de cette étape, vous devrez passer un examen sous surveillance pour le cours demandé. Pour augmenter vos chances de réussite, nous vous conseillons fortement d'acheter le matériel de cours afin d'actualiser vos connaissances théoriques et pratiques.

Vous pourrez choisir le moment et le lieu de passation de l'examen (partout au Québec) selon les disponibilités.

Étape 4 : Évaluation de vos acquis

Un résultat de 60 % et plus à l'examen démontre que vous avez atteint les compétences nécessaires pour la réussite du cours.

Pourquoi choisir le Cégep@distance ?

- Respecter votre rythme d'apprentissage et vos disponibilités
- Concilier travail/études et vie personnelle
- Obtenir une qualification reconnue dans votre milieu de travail
- Éviter de suivre un ou des cours dont vous avez acquis les compétences
- Entreprendre ou compléter une formation répondant à vos besoins réels

Pour plus d'information concernant la RAC et les cours offerts au Cégep@distance, n'hésitez pas à communiquer avec une ou un aide pédagogique individuel par téléphone ou par l'entremise de notre site Internet : 514-864-6464, 1-800-665-6400, www.cegepadistance.ca.

Diane Baillie

Responsable de la reconnaissance des acquis

Suzane Cormier

**Responsable du programme de Techniques
d'éducation à l'enfance**

Le Cégep de Rivière-du-Loup se déplace chez vous !

Reconnaissance des acquis et des compétences

Techniques
d'éducation
à l'enfance



Croire en la reconnaissance des acquis et des compétences, c'est croire fermement qu'apprendre peut se faire ailleurs qu'en milieu scolaire et que cet apprentissage est aussi valable que celui fait sur les bancs de l'école.

Les critères de qualité de notre service

- **Rigueur**
 - Outils d'évaluation provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
 - Correction assurée par les spécialistes de contenu
- **Souplesse**
 - Service offert à distance
 - Sessions d'évaluation proposées dans la région immédiate de résidence de la candidate ou du candidat
- **Suivi individuel et personnalisé**

LE PROCESSUS

Accueil

La prise de contact avec la candidate ou le candidat se fait habituellement par téléphone où il est possible d'établir :

- clarification des besoins
- formation et expérience acquises
- explication de la démarche
- documents exigés pour l'analyse du dossier

Réception et analyse du dossier

- Vérification des acquis scolaires
- Validation de l'expérience
- Mise en place d'un cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences en fonction du profil et de l'expérience de la candidate ou du candidat
- Frais d'analyse de dossier : 30 \$

Suivi de l'analyse de dossier

- Transmission des résultats de l'analyse de dossier par téléphone
- Mise au courrier du résultat avec le formulaire d'inscription à compléter pour la première compétence à évaluer

Évaluation des acquis

- Envoi des documents préparatoires à l'évaluation
- Évaluation formelle (examen, travail personnel, vidéo, entrevue téléphonique)
- Correction de l'évaluation par un spécialiste de contenu
- Transmission du résultat par téléphone et poursuite du cheminement

Émission du diplôme

- Se fait après la réussite des évaluations de toutes les compétences



Cégep de
Rivière-du-Loup

Service de la formation continue
80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1
Site Internet : www.cegep-rdl.qc.ca
Carole Gagnon : (418) 862-6903 poste 2309

**Vous êtes
une éducatrice ou
un éducateur
en petite enfance?**

**Vous avez besoin
d'un diplôme
d'études collégiales (DEC)
ou d'une attestation
d'études collégiales (AEC)
en TÉE?**



La reconnaissance des acquis et des compétences en Techniques d'éducation à l'enfance (TÉE)

au Cégep Marie-Victorin

Colombe Boucher, conseillère pédagogique

Andrée Langevin, coordonnatrice

Bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est un service d'évaluation des compétences acquises par le biais des expériences de travail et des expériences de vie. Les évaluations permettent de faire un bilan des acquis en fonction d'un programme d'études collégiales (AEC ou DEC). Par exemple, en RAC, les 14 compétences de l'AEC sont évaluées à partir de travaux, entrevues, observations dans le milieu de travail, etc. Si le bilan des évaluations fait ressortir des lacunes, une formation personnalisée, appelée formation manquante, est donnée pour combler ces manques. Cette démarche d'évaluation et de formation manquante est suivie de façon rigoureuse afin de garantir la valeur de l'AEC ou du DEC obtenu à la fin du processus.

Chef de file en reconnaissance des acquis et des compétences, le Cégep Marie-Victorin propose des façons novatrices de réaliser cette démarche. Cet établissement est d'ailleurs reconnu pour son expertise par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

QUELLES SONT LES EXIGENCES pour obtenir une AEC en TÉE par le biais de la reconnaissance des acquis et des compétences?

- **UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES**
Une scolarité de 4^e secondaire pourrait être jugée suffisante aux fins de l'admission.
- **UNE EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE** d'éducatrice ou d'éducateur auprès d'un groupe d'enfants. Cette expérience doit être d'au moins deux ans et être appuyée par une ou des lettre-s d'attestation d'emploi.
- **LA VALIDATION DE LA CANDIDATURE PAR LE CÉGEP**
Dès le début, nous déterminons si la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences apparaît appropriée.



Quelles sont les PARTICULARITÉS du service offert en RAC au Cégep Marie-Victorin?

L'ÉDUCATRICE OU L'ÉDUCATEUR :

- peut compter sur **une équipe de professionnelles** oeuvrant exclusivement en RAC (aide pédagogique individuelle, conseillère pédagogique, tutrice);
- **bénéficie d'un soutien** tout au long du processus en étant accompagné-e par une tutrice, ce qui aide à bien préparer chacune des évaluations;
- peut démontrer **plusieurs compétences à la fois** selon des conditions et un encadrement uniques, ce qui lui permet de terminer la démarche dans un délai raisonnable;
- profite de **formations manquantes spécialement conçues pour améliorer** la qualité de son **travail** auprès des enfants et des parents.

Les frais sont de 40 \$ par compétence évaluée, jusqu'à concurrence de 500 \$ pour toutes les compétences de l'attestation d'études collégiales évaluées à l'intérieur d'une période de deux ans. Un montant de 60 \$ non remboursable est exigé pour l'ouverture du dossier et la validation de la candidature.

RENSEIGNEMENTS :

Francine Sylvestre au (514) 325-0150, poste 2606 (francine.sylvestre@collegemv.qc.ca)

OU CONSULTER NOTRE SITE INTERNET :

www.collegemv.qc.ca/fr/formation_continue_et_services_aux_entreprises/reconnaissance_des_acquis

Soutien aux enfants et supplément pour enfant handicapé

Des montants plus élevés depuis le 1^{er} janvier

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les familles québécoises qui reçoivent le Soutien aux enfants bénéficient de montants plus généreux. L'augmentation de cette aide financière, qui permet à de nombreux parents de réaliser plus facilement leur projet de vie familiale, s'établit à 2,43 % et correspond à l'indexation du régime d'imposition des particuliers pour l'année 2006.

Également depuis le 1^{er} janvier 2006, les familles qui reçoivent le supplément pour enfant handicapé touchent des montants plus élevés. Le montant du supplément passe de 121 \$ à 161,50 \$ par mois, qui s'ajoutent au Soutien aux enfants.

Pour calculer le montant approximatif de Soutien aux enfants auquel vous avez droit, un outil électronique, appelé Calcul@ide, est disponible dans le site Internet du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine ou directement du lien suivant : <http://www.calculaide.gouv.qc.ca/index.asp>.

Travailler ensemble à la réussite éducative de votre enfant

Votre garderie est la première responsable de la qualité des services de garde éducatifs offerts à votre enfant. Toutefois, comme parent, vous avez également un rôle important à jouer : veiller à ce que les services et le soutien fournis à votre enfant soient de qualité et correspondent à ses besoins particuliers. L'existence de bons rapports, fondés sur le dialogue et la collaboration, entre le personnel de la garderie et les parents est donc essentiel.

Vous connaissez mieux que quiconque votre enfant et êtes donc le mieux placé pour seconder le personnel éducateur et les gestionnaires de votre garderie dans l'atteinte de votre objectif commun : assurer le développement global et harmonieux de votre enfant, c'est-à-dire son plein épanouissement dans toutes les dimensions de sa personne (socioaffective, morale, langagière, intellectuelle, physique et motrice).

Votre collaboration est un atout majeur de même qu'un exemple à suivre pour votre enfant. Vous pouvez contribuer directement à faciliter l'adaptation de votre enfant et son développement harmonieux en avisant le personnel de la garderie de vos attentes, croyances et valeurs ; en interrogeant le personnel éducateur et en lui fournissant des renseignements utiles sur votre enfant ; en discutant avec votre enfant de ses activités à la garderie ; en assistant aux rencontres de parents et, surtout, en signalant tout problème que votre enfant peut avoir ou toute préoccupation que vous avez au personnel de la garderie. Ce faisant, vous appuyerez les rapports entre le personnel de la garderie et votre enfant et favoriserez la qualité des soins fournis à ce dernier.

Vous pouvez vous attendre à ce que votre garderie vous encourage à participer à son programme et à ses activités et mette tout en œuvre pour répondre à vos questions ou résoudre tout problème que vous soulevez. Si les services de garde éducatifs reçus par votre enfant ne vous donnent pas satisfaction, adressez-vous d'abord et avant tout au propriétaire, personnel et comité de parents de votre garderie. Votre garderie est votre partenaire privilégié dans la réussite éducative de votre enfant.

Une courtepointe comprenant 18 carreaux de 10" x 10", produite par les enfants et le personnel éducateur de 18 garderies membres de l'AGPO à travers le Québec dans le cadre de la Semaine des services de garde en 2004-2005, reflète l'esprit d'équipe qui anime notre réseau et trône fièrement dans la salle de formation de l'Association.

A quilt comprising 18 10" by 10" squares, produced by the children and educators of 18 member daycare centres throughout Quebec within the framework of the 2004-2005 Provincial Day Care Week, exemplifies the team spirit which inspires our network and has pride of place in the Association's training room.



Child Assistance and Supplement for Children with Disabilities

Increased amounts since January 1st, 2006

Since January 1, 2006, Quebec families receiving Child Assistance payments benefit from more generous amounts. The increase in financial assistance, which provides a number of families with the opportunity to more readily fulfill their family life plan, is due to the indexation of 2.43 % of the basic personal amount for the 2006 year.

Also, since January 1, 2006, families that receive the Supplement for Children with Disabilities also receive a more generous amount. The supplement has increased from \$121 to \$161.50 monthly, which is added to the Child Assistance payment.

To calculate in easy steps the refundable tax credit you may be entitled to under the Child Assistance measure, an electronic tool called Calcul@ide is available from the website of the ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine or directly from the following link: <http://www.calculaide.gouv.qc.ca/index.asp>.

Working together towards the educational success of your child

Your daycare centre bears the main responsibility for the quality of educational childcare provided to your child. As a parent, however, you also have an essential role: making sure that the services and support provided are of quality and meet your child's specific needs. It is therefore crucial that a good relationship, based on collaboration and dialogue, exists between the daycare centre's staff and parents.

You know your child
better than anyone

else and are therefore in the best position to support your daycare's educators and managers in achieving your common goal: ensuring your child's overall, harmonious development, that is, the fullest development of his/her person, including the social, emotional, moral, language, intellectual, physical and motor aspects.

Your cooperation is a major asset as well as an example to follow for your child. You can help your child to adapt and contribute to his/her harmonious development by informing the daycare's staff of your expectations, beliefs and values, asking the staff questions and giving them useful information about your child; discussing with your child his/her activities at the childcare establishment; attending parents meetings and, most important of all, keeping the daycare staff informed of any special problems or concerns you have about your child. In doing so, you will effectively support the relationship between caregiver and child, enhancing the quality of care for your child.

You can expect your daycare centre to encourage you to become involved in its program and activities and to do whatever it can to answer or resolve any issue you may raise. If you are not satisfied with the services your child receives, address yourself to the owner, staff and parents committee of your daycare centre first. Your daycare is your privileged partner in ensuring the educational success of your child.